

Durée : 10 jours soit : 70 heures

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite des grues à tour
Permettre à l'employeur de renouveler la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante.
Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.487 (valide 5 ans)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Présentiel. La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

Pré requis :

Tout personnel destiné à la conduite des grues à tour et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, un casque de chantier avec jugulaire, les EPI nécessaires adaptés à l'engin et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français et maîtriser les 4 opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1).

Public concerné :

Tout personnel destiné à la conduite des grues à tour

Référent pédagogique : François BOUQUINET

Formation Théorique : 1 jour soit 7 heures

| | |
|------|---|
| J1AM | Connaissances générales |
| J1AM | Technologie des grues à tour |
| J1AM | Les principaux types de grues à tour - Les catégories de CACES® |
| J1AM | Notions élémentaires de physique |
| J1AM | Stabilité des grues à tour |
| J1PM | Risques liés à l'utilisation des grues à tour |
| J1PM | Exploitation des grues à tour |
| J1PM | Accessoires de levage et règles d'élingage |
| J1PM | Vérifications d'usage des grues à tour |

Formation Pratique 7 jours soit 49 heures

| | |
|---------|--|
| J2 A J8 | Prise de poste et vérifications: |
| J2 A J8 | (Utilisation des documents, Mise en configuration d'exploitation, Vérification visuelle de l'état de la grue à tour, de ses équipements, Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, |
| J2 A J8 | Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger, Impact des conditions météorologiques |
| J2 A J8 | sur les manutentions prévues, Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser) |
| J2 A J8 | Conduite et manoeuvres |
| J2 A J8 | Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis, |
| J2 A J8 | Vérifier le bon élingage d'une charge, |
| J2 A J8 | Réaliser des manoeuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés, |
| J2 A J8 | Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible, |
| J2 A J8 | Communiquer avec le chef de manoeuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et |
| J2 A J8 | signaux conventionnels (Norme FDE 52-401), |
| J2 A J8 | Communiquer par radio, |
| J2 A J8 | Utiliser correctement les aides à la conduite, |
| J2 A J8 | Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge, |
| J2 A J8 | Maîtriser le ballant d'une charge lors de la conduite d'une grue équipée d'un dispositif anticollision ou de |
| J2 A J8 | gestion de zone interdite. |
| J2 A J8 | Fin de poste |
| J2 A J8 | Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande |
| J2 A J8 | Conduite en cabine |
| J2 A J8 | Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories) |

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Test CACES® 2 jours soit 14 heures

| | |
|-------|---|
| J9 ET | Test CACES® |
| J10 | Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R.487 de la CNAM. |

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.